

COMPTE-RENDU
DU SYNDICAT SCOLAIRE OGNES - CHEVREVILLE
DU 18 DECEMBRE 2018

Sous la présidence de Madame Karine LEGRAND, Présidente,

Étaient présents : Karine LEGRAND, Jean-Paul RYCHTARIK, Daniel CRUYPELINCK, Catherine CRAMPON, Aurélie BAUDRY.

Étaient Absents : Claudine MASSE, Benoit VERKINDEREN, Laurent GEOFFROY.

1. Modification du tableau des effectifs :

Madame la Présidente rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2018 un poste a été créé pour le ménage des locaux (école et garderie) et la surveillance du midi et du soir à la garderie, à raison de 20h35 par semaine (contrat annualisé). Or, il s'avère que le nombre d'heures prévues est trop important à la vue de la fréquentation de la garderie du soir. Madame la Présidente propose de réduire le temps de travail hebdomadaire de 2 heures. L'agent ayant été déjà averti de cette possibilité lors de son entretien individuel.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil syndical valide à l'unanimité la création du poste d'agent polyvalent sur le grade d'agent d'animation pour 19h10 hebdomadaires. Le contrat annualisé débutera le 01/01/2019.

2. Dépenses d'investissement 2019 :

Madame la Présidente expose aux membres du conseil syndical que pour engager les éventuelles dépenses d'investissement (25 % maximum du budget 2018) avant le vote du budget 2019, il est nécessaire qu'ils l'y autorisent par délibération.

Les membres du Syndicat scolaire approuvent donc à l'unanimité cette décision afin qu'elle puisse engager les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement des services du RPI sous réserve que ces dépenses soient inscrites au budget 2019.

3. Effectif rentrée 2019 :

Suite à la réunion du conseil d'école, le 06 octobre dernier, Madame la Présidente informe que les prévisions pour les effectifs de la rentrée de septembre 2019, pourraient amener le nombre d'élèves à 30 en classe de maternelle. Les institutrices ont donc évoqué, si tel était le cas, d'envisager de modifier la répartition des niveaux dans les écoles. Les élèves de grande section iraient à l'école de Sennevières avec des CP et CE1. Cette organisation, nous obligerait à recruter une ATSEM supplémentaire pour au minimum un mi-temps afin d'accompagner les grandes sections dans cette école. Mme la Présidente informe qu'elle s'est entretenue avec l'inspectrice pour parler de ce sujet qui lui a confirmé qu'il faudrait effectivement revoir l'organisation avec de tels effectifs et qu'un temps d'ATSEM était obligatoire pour les grandes sections.

Le budget annuel du syndicat scolaire se verrait augmenter d'environ 12000 euros ou 24000 euros pour un temps plein ce qui est difficilement envisageable alors qu'il serait préférable pour le confort des élèves et de l'institutrice. Mme Legrand ajoute avoir proposé à l'inspectrice, Mme Masakara :

- que les grandes sections reviennent sur Ognès l'après-midi puisque les petites sections sont à la sieste mais une fois celle-ci finie, soit vers 15h30, le problème serait le même car il y aurait les 30 élèves dans la même classe. - de déplacer, pour cette future année uniquement, l'école de Sennevières à Ognès dans le préfabriqué qui est l'ancienne classe de CP, ce qui permettrait aux élèves de grandes sections d'aller avec l'institutrice en maternelle de 13h30 à 15h30 avec les moyennes sections et donc les 2 classes seraient composées de 2 niveaux chacune.

L'institutrice de maternelle, Mme Talmasson, n'est pas favorable à cette deuxième hypothèse car le préfabriqué lui sert de salle de motricité.

Afin d'avoir le temps de préparer cette future rentrée, les inscriptions en petites sections auront lieu plus tôt que d'habitude soit dès le mois de février 2019, ce qui nous permettra d'avoir une visibilité sur le besoin ou non d'une nouvelle organisation. Il faudra également prendre en compte les effectifs des classes de Sennevières et Chevreville qui seraient faibles soit environ 15 élèves par classes si on garde l'organisation habituelle et les effectifs actuels.

4. Questions diverses :

Conseil d'école 06/10/2018 :

- Des évaluations nationales ont eu lieu pour les élèves de CP et CE1 en mathématiques et français, les institutrices dressent un bilan plutôt positif.

- Des d'heures APC (Aide Pédagogiques Complémentaires) ont été mis en place les jeudis soirs de 16h30 à 17h30 aux écoles de Sennevières et Chèvreville afin d'apporter principalement du soutien en lecture.
- Lors d'une absence des institutrices, les enfants ont les parents ne peuvent garder ou faire garder seront accueillis de la façon suivante : les élèves de Oignes iront, accompagnés de l'ATSEM, à Sennevières et inversement, ceux de Chèvreville iront à Oignes. Madame Legrand a demandé aux institutrices d'être elle aussi prévenue afin de prévoir pour le service de garderie.
- Le CLAS de Nanteuil le Haudouin a effectué sa soirée de présentation le mardi 13 novembre dernier. Les enfants sont accueillis, depuis le mardi 20 novembre.
- Le bilan de la coopératives scolaires, arrêté au 31 aout 2018, fait état de :
 - Oignes : 819€ plus 350€ de participation des parents en septembre. Les 1800€ récoltés à l'initiative de M. Kalita ont servis à l'achat de 4 tablettes IPAD.
 - Sennevières : 3 000€ plus 210€ de participation des parents
 - Chèvreville : 520€ plus 220€ de participation des parents.
- La journée de Noël a eu lieu le samedi 15 décembre à la salle des fêtes de Chèvreville. Les trois écoles ont présenté des chants, puis des objets fabriqués par les élèves et ont été proposés aux parents sous forme de don. L'association Totoro a également effectuée des ventes et des animations au profit des écoles.
- L'institutrice de Oignes a fait part de sa demande de matériel complémentaires, à savoir trois draisiennes. Mme Legrand prévoit l'achat pour ce début d'année sur le budget 2019.
- Il a été demandé que les passages piétons aux écoles de Oignes et Sennevières soient refaits.

Séance levée à 20h25.